



St Jacut le 13 août 2023

## 70ème Anniversaire du Centre Nautique Jaguen.

Je précise tout de suite que le peu d'archives que le club possédait ayant disparu lors de la destruction du Club House, début des années 2000, c'est donc de mémoire que cette tentative de récit historique a été rédigée, ce qui fait qu'il peut y avoir des erreurs ou des omissions.

C'est le 15 août 1986 que j'ai été élu Président du Yacht Club Jaguen, ancienne appellation du Centre Nautique. J'étais le 7ème président de cette association fondée en août 1953 par Gabriel PAITRY. C'est à lui que l'on doit l'édification du Club House que certains ont bien connu. Ce n'était pas très grand, environ 30 mètres carrés. Il n'y avait, ni eau, ni électricité, ni sanitaires, Un guide touristique anglais aurait paraît-il écrit « Je ne parlerais pas du Club House du Yacht Club Jaguen pour ne pas faire offense à ses membres ». Peut-être que ce n'était pas le luxe, mais nous avons passé de sacrées bonnes soirées, dans et autour de ce bungalow qui était brillamment éclairé les soirées du club. Par quel mystère alors que nous n'avions pas l'électricité ? Il faut en demander l'explication à Gilles. De toute façon les faits sont prescrits.

Revenons à la création du Club. De 1953 à 1961, Gabriel PAITRY en a été le Président, remplacé par le docteur Bernard GAUTIER qui avait acquis un ancien thonier à voile, le « Dugesclin » pour amariner les jeunes. En 1966, M. CHOMET a succédé au docteur GAUTIER jusqu'en 1970. Le docteur Michel MEHEUST a pris le relais de M. CHOMET

Au bout de 5 ans, le docteur MEHEUT a été remplacé par M. WAGNEZ, mais celui-ci n'est resté Président qu'un an. En août 1976, le docteur MEHEUT a dû reprendre du service jusqu'au mois d'août 1977. C'est alors M. Jean DELIN qui est devenu Président, et ce jusqu'au mois d'août 1986.

Pour cette période qui va de la création du club en 1953 jusqu'à ma nomination en tant que président en 1986, c'est à dire pendant 33 ans, l'activité de l'association a évolué, même si les régates ont toujours été le fil rouge en plus de la gestion des mouillages et du passeur. Au début c'étaient surtout des régates de canots de pêche Jaguens comme on le voit en photo sur le carton d'invitation. Il devait y avoir aussi des régates de dériveurs de l'époque (chats, cotres de Carantec, canotons restriction etc..).

Par la suite, le Yacht Club a organisé des régates de dériveurs très suivies avec plusieurs dizaines de participants dont certains venaient des clubs voisins de Saint Cast et Saint Briac. Quelques-uns d'entre vous se souviennent peut-être notamment du traditionnel Rallye des Haas qui partait de La Houle Causseule pour arriver à la plage des Haas où tous les participants étaient reçus pour un cocktail par M. HAAN, propriétaire de l'hôtel-restaurant RAOULT. C'était la classe.

Puis la planche à voile est arrivée, ce qui, pour diverses raisons, a eu pour conséquence une diminution du nombre de participants aux régates de dériveurs, même si quelques mordus ont réussi à maintenir une activité dans certaines catégories, je pense notamment aux adeptes du Finn. Il faut dire aussi que les premiers participants ont pris de l'âge et se sont tournés vers des supports moins athlétiques, je parle des croiseurs côtiers.

Le club a retrouvé un nouveau souffle avec l'organisation de nombreuses régates de croiseurs côtiers, à partir des années 1980. Au plus fort de cette activité, c'étaient une douzaine de régates avec 150 bateaux/départs par saison. La remise des prix se déroulait à notre fameux club house dans une ambiance festive animée avec pot offert à tous les participants. Par principe le vainqueur recevait une coupe, mais chaque concurrent recevait un lot.

De 1977 à 1984, l'association a fonctionné sans problèmes majeurs, mais pour l'exercice de l'année 1985, le compte d'exploitation a fait apparaître une perte de 8.820 francs. Compte-tenu d'une réserve de 5.374 francs, si rien n'était fait, l'exercice suivant aurait amené l'association en situation de cessation des paiements. Lors de l'assemblée générale d'août 1985, le Président M. DELIN m'a demandé d'entrer au conseil d'administration en qualité de trésorier pour voir ce qui pouvait être fait pour sauver la situation.

J'ai fait ce qui se fait dans une telle situation. Après examen détaillé des comptes, nous avons vu ce qui pouvait améliorer les recettes et surtout diminuer les dépenses. C'est ainsi qu'il a fallu réduire de façon drastique les heures de permanence au club-house. Merci Gilles d'avoir compris que l'avenir du club en dépendait.

Les décisions prises ont porté leurs fruits. Les exercices suivants se sont révélés positifs. Lors de l'A.G. d'août 1989, nous disposions d'une réserve de près de 20.000 francs, de quoi voir l'avenir plus sereinement.

Mais entre mon entrée au conseil d'Administration et cette date, un fait majeur s'était produit. M. Jean DELIN a manifesté son intention de quitter la présidence après une petite dizaine d'années de bons et loyaux services. Il m'a demandé de prendre sa succession lors de l' A.G. d'août 1986. Ce que j'ai accepté avec l'accord des adhérents et des membres du Conseil d'Administration.

Pour mémoire, certains anciens membres doivent se rappeler comment notre ami Jean DELIN procédait lors des A. G. Il annonçait : Première question à l'ordre du jour « Election du Président ». « Je me représente. En conséquence passons à la question n°2. Monsieur le trésorier vous avez la parole. »...

Malgré les soucis financiers évoqués ci-dessus, l'activité de notre Association n'avait rien à envier aux Yachts Clubs voisins. J'évoque brièvement quelques manifestations montrant les qualités de nos marins : en premier lieu la brillante qualification de nos couleurs à la finale du championnat de France de Match Race 1ère division qui s'est déroulée à Cannes, fin mai 1987. C'est notre ami Michel JAMET, adepte du First class 8 qui a eu le mérite de monter cette opération avec qualifications sur la Manche, puis sur la façade Atlantique pour terminer sur la Méditerranée. La finale a eu lieu sur des First class 12 que nous sommes allés chercher à Porquerolles pour les amener à Cannes où devaient se disputer les régates. L'équipage était composé de Michel JAMET, Alain PILLAIS, Gaëlle CHOQUET, Rolland LE GALL, Marc NOEL et DEMARTIAL qui avait été vice-champion du monde de 470 au Canada en 1972. Sur 4 manches nous en avons gagné deux dont celle contre le bateau de Marseille, excusez du peu. Nous avons fini à la 7ème place sur 10 concurrents. Je peux vous dire que nos adversaires se posaient des questions en se demandant où se trouvait ce petit village breton. Merci à Jules BECHET qui nous a aidé financièrement à effectuer ce déplacement sans toucher à la trésorerie du club.

L'autre manifestation est le championnat de France des croiseurs côtiers qui s'est déroulé à SAINT CAST, du 22 au 24 août 1989. Nous avons plusieurs bateaux du club engagés et leurs résultats ont valu que notre Yacht Club s'est vu remettre par Charles JOSSELIN, ministre, la coupe récompensant le meilleur club de l'épreuve pour sa participation.

A cela, on peut aussi ajouter aussi le fait qu'à plusieurs reprises et notamment en 1990, c'est un bateau Jaguen qui a remporté le Branle-Bas des régates de SAINT-MALO.

Pour mémoire, en 1977 Bernard DEGUY skipper du bateau Neptune, baptisé à Saint-Jacut et engagé dans la Whitbread était licencié au Yacht Club Jaguen.

A compter des années 1984/1985, en partie à cause du vieillissement des membres, le nombre

de bateaux départs aussi bien pour les croiseurs que pour les autres supports, a recommencé à diminuer. Mais le phénomène s'accroissant au fur et à mesure des années, la question de la pérennité du club s'est posée.

Réfléchissant à ce qui pouvait être fait pour que notre club poursuive son activité, j'ai pensé à la création d'une école de voile. Ayant élaboré, début 1990, un projet matériel et financier, je l'ai présenté à la municipalité, partenaire incontournable d'une telle initiative, et bien évidemment aux membres du Conseil d'Administration. Ceux-ci n'étaient pas opposés à ce projet, mais à condition que j'en assume seul la responsabilité. J'ai donc dû tout assumer, avec quand même l'aide précieuse de Gilles et Nicole et par la suite de Gérard LAUNAY qui a pris en charge la comptabilité.

C'était un pari sur l'avenir, car en cas d'échec je mettais définitivement en péril les finances du club.

A préciser que nous n'avons sollicité aucune subvention municipale pour la création de cette école et nous nous sommes engagés à ne pas concurrencer les écoles de voiles commerciales et non associatives existant déjà sur St Jacut : celle de frères LEBOULANGER aux Haas et celle d'Albert MADAY à la Pissotte.

Le lieu d'implantation le plus approprié semblait, sans conteste, la plage du Rougeret qui présentait de nombreux avantages sur les autres plages de la presqu'île : ouverture sur toute la baie, de l'eau presque toute la journée, plage très fréquentée.

Pour les bateaux ce sont les catamarans qui ont été retenus car les autres écoles de voile de Saint Jacut, n'en disposaient pas. En décembre 1990 lors du salon nautique à Paris, au stand newcat, j'ai passé commande de 5 bateaux : un newcat 12 et 4 newcat F2 ; j'ai obtenu que les bateaux soient livrés le 2 ou le 3 juillet suivant avec un règlement à 30 jours, fin de mois. De ce fait nous avons pu utiliser ces catamarans avant de les payer intégralement avec les recettes des 2 mois d'été. Recettes qui ont été suffisantes pour régler aussi toutes les dépenses annexes de l'école de voile ainsi que le salaire de Jean-Philippe HUDHOMME. Jean-Philippe était en fin de formation Brevet d'État à GRANVILLE. Il a bien voulu prendre en charge l'école de voile. Sa gentillesse et sa compétence ont fait merveille et sans ses qualités l'école de voile ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Si le résultat financier de la première année d'exploitation a été aussi bon, on le doit aussi au fait que notre ami Olivier BIDOUE a mis gracieusement son Hobie Cat 16 à l'entière disposition du club. Encore merci Olivier.

Après cet essai concluant de création d'une école de voile sur les 2 mois d'été, il a été décidé d'ouvrir cette structure à l'année à compter de juillet 1992. De cette date jusqu'à l'Assemblée Générale de 1996, au cours de laquelle M. Robert CARRON m'a officiellement succédé en tant que Président, l'école de voile s'est développée de façon harmonieuse en multipliant et diversifiant les supports.

Actuellement le Yacht Club Jaguen devenu le Centre Nautique Jaguen se porte bien ainsi qu'Olivier DEBRYE peut le confirmer et je suis plus que satisfait d'avoir apporté ma pierre à l'édifice. Longue vie à notre Club.

Le 7ème président du Yacht Club Jaguen  
Jean-Jacques LE RIBAUT